



## Pas d'hygiène au travail

Par **Isa66**, le **13/10/2014** à **16:38**

Bonjour à tous,

Depuis 1an je travaille comme Etam du Btp dans une SARL unipersonnelle, embauche due au départ de la compagne du patron qui assurait l'administratif. Durant cette année tout c'est très bien passé mais il y a un mois mon patron et sa compagne se sont remis ensemble. Et là la catastrophe, le lundi matin je n'ai plus de travail puisqu'elle a tout fait durant le week end y compris effacer mes mails et jeter mes dossiers. Je me suis retrouvée dehors du bureau dans le dépôt à trier des clous de charpente ( sans extincteur) avec pour seule compagnie les souris qui gallopaient sur mes pieds. Je suis donc allée voir mon médecin et les syndicats afin d'éclaircir la situation . J'ai envoyé un courrier à mon employeur expliquant mon point de vue: pas d'eau ni toilettes et mise au placard. Il m'a juste répondu qu'afin de justifier le salaire qu'il me verse je devais ne plu gaspiller de papier ni de cartouche d'encre, quand on fait des impressions on prend une feuille usagée on la raye et on imprime de l'autre côté  
Que dois je faire, je suis épuisée par cette situation déconcertante .

Merci d'avance

Par **P.M.**, le **13/10/2014** à **16:57**

Bonjour,

Déjà, vous pouvez refuser d'accomplir des tâches trop éloignées de votre qualification...  
D'autre part, vous pourriez vous entretenir des problèmes d'hygiène et de sécurité avec le Médecin du Travail ainsi qu'éventuellement de ce qui est au moins le prémice à du harcèlement moral...

Par **Isa66**, le **13/10/2014** à **17:20**

Merci beaucoup pour votre réponse,  
Cordialement